

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 17

Artikel: Origine de l'Internationale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183758>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Origine de l'Internationale.

La réunion encore toute récente de délégués de l'Association internationale, dans notre ville, a fait assez de bruit, soit dans les conversations, soit dans les divers organes de la presse, pour que quelques détails sur l'origine et la marche de cette Société puissent intéresser nos lecteurs.

Ce fut l'exposition universelle de Londres, en 1862, qui lui donna naissance. Les délégués ouvriers des différentes nations qui s'y rencontrèrent furent naturellement amenés à comparer les conditions et les produits du travail de leurs nationalités respectives. Les délégués français constatèrent que l'ouvrier anglais gagnait davantage et cependant produisait à meilleur marché, fait qui résultait incontestablement de leurs *trade's unions*, et les mettait en mesure de lutter avec les patrons. Cette révélation fut un trait de lumière pour les ouvriers français, qui résolurent de tenter immédiatement après leur retour en France l'organisation de sociétés pareilles. A la fin de l'exposition, un grand banquet réunissait les travailleurs de tous les pays ; on y but à l'association future de tous les travailleurs du monde et les délégués se séparèrent, décidés à se mettre immédiatement à l'œuvre.

Dans le nombre des hommes qui travaillaient avec le plus d'ardeur à la propagation de ces nouvelles idées, il faut citer M. Tolain, aujourd'hui sénateur élu par Paris. Du fond de son atelier, il groupait quelques amis et étudiait avec eux la fondation de la Société.

En septembre 1864, il partait pour Londres accompagné de Perrachon et A. Limousin, après avoir groupé autour d'eux une soixantaine de membres au plus.

Quelques jours plus tard, avait lieu à Londres un meeting, composé des représentants ouvriers de plusieurs nations européennes, dans lequel on jeta les bases de cette association, si humble à son début, et qui devait ensuite jouer ou se voir attribuer un rôle d'une grande importance. Un comité fut chargé de l'élaboration des statuts, et la cotisation annuelle fut fixée à 1 fr. 25 par adhérent.

L'article 1^{er} des statuts est ainsi conçu :

« Une association est établie pour procurer un point central de communication et de coopération entre les travailleurs des différents pays aspirant

» au même but, savoir : le concours mutuel, le progrès et le complet affranchissement de la classe ouvrière. »

Londres devint le siège du conseil général, composé d'ouvriers représentant les différentes nations faisant partie de l'association.

Comme nous l'avons dit, l'organisation de cette Société, à son début, était des plus modestes. Le bureau de Paris, installé rue des Gravilliers, se composait d'un petit poêle en fonte, cassé, apporté par M. Tolain, d'une table en bois blanc, servant, dans le jour, d'établi à M. Fribourg, et enfin de deux tabourets auxquels on adjoignit plus tard quatre sièges de fantaisie. Ce mobilier constitua pendant plus d'une année tout l'ameublement du rez-de-chaussée où se réunissaient les membres de l'association groupés autour de la section des Gravilliers.

Ce bureau n'en recevait pas moins de nombreuses adhésions et des bureaux correspondants ne tardèrent pas à être fondés en province. C'est à cette époque que remontent les adhésions de MM. Jules Simon, Henri Martin, Gustave Chaudey, Corbon, Charles Beslay, etc.

Le meeting de Londres, en 1864, avait décidé la réunion d'un congrès ouvrier pour l'année suivante. L'état de la caisse et d'autres empêchements ne permirent pas de donner suite à ce projet, et ce ne fut qu'en 1866 que se réunit à Genève le premier congrès, où furent prises diverses résolutions administratives importantes.

En 1867, éclata la grève des ouvriers bronziers de Paris, à l'occasion de laquelle l'Internationale montra qu'elle pourrait être sa puissance. Voici ce qui se passa : Une Société ouvrière de crédit mutuel s'était fondée dans cette profession et avait pris un très grand développement. Les patrons inquiets sommèrent leurs ouvriers d'avoir à quitter leurs ateliers ou à cesser de faire partie de la Société de crédit mutuel. Les ouvriers répliquèrent en mettant à l'index toute maison de laquelle les ouvriers seraient chassés. Les patrons fermèrent leurs ateliers et attendirent. La Société de crédit mutuel tenait bon, mais ses ressources s'épuisaient ; c'est alors que deux membres fondateurs de l'Internationale partirent pour Londres avec trois délégués des bronziers. Les Anglais fournirent des ressources et plusieurs billets de 1,000 francs arrivèrent de Londres au beau milieu d'une réunion tenue à Ménilmontant.

Les patrons céderent devant la crainte d'être ruinés avant une association qui, dès cette époque, passait pour disposer de capitaux énormes. Les ateliers se rouvrirent. L'Internationale venait, une première fois, de donner la mesure de sa puissance.

Dès lors, cette association eut un congrès à Lausanne, en 1867, et un à Bâle, en 1868. Elle joua un certain rôle dans diverses circonstances politiques et fut l'objet de poursuites de la part du gouvernement français. Dès 1871, elle a tenu encore quelques congrès, qui n'ont présenté qu'un médiocre intérêt, et, au dire d'un écrivain qui a publié sur cette association un travail assez complet, celle-ci semble être en voie de décroissance en Europe.

— — — — —
A travers l'Afrique.

Quand on jette un coup d'œil sur la carte d'Afrique, la pensée se porte sur cet immense territoire qui s'étend au nord et au sud de l'équateur. On a tracé sur la carte de grands lacs, des chaînes de montagnes, de nombreux cours d'eau ; où vont ces fleuves, quelle est leur source, leur embouchure ? quelles sont les populations qui habitent sur leurs bords, quelle est leur industrie ? quelles sont leurs mœurs, leurs richesses ? quels sont les produits de ce vieux continent, qui, après tant de siècles, ne nous avait pas encore dévoilé ses mystères ? Bien des voyageurs, dans ces dernières années, ont voulu pénétrer dans le centre de l'Afrique ; peu sont revenus, presque tous sont morts au milieu de leur téméraire et courageuse entreprise. Un seul a réussi, et ce sera certainement un des faits les plus considérables de notre époque. Un officier de la marine anglaise, le lieutenant de vaisseau Cameron, a traversé l'Afrique centrale, de la côte de Zanguebar à Saint-Philippe-de-Benguela.

Répondant à l'appel de la Société de géographie de Londres, proposant d'aller à la recherche de Livingstone, Cameron partit bientôt pour Zanzibar, sur la côte d'Afrique, accompagné de son ami le docteur Dillon. Le neveu de Livingstone, M. Mossat, ainsi que le lieutenant d'artillerie Murphy, devaient l'accompagner ; 300 arabes, armés de fusils, formaient l'escorte. Au mois de février 1873, l'expédition se mit en marche. Trois jours après, M. Mossat succomba à un accès de fièvre. Le 4 août, Cameron arrivant à Moyambé, y rencontra le funèbre cortège ramenant le corps de Livingstone. Sa mission aurait pu être considérée comme terminée ; mais il poussa plus loin.

Peu après, Cameron perdit son ami Dillon, qui, dans un accès de fièvre jaune, mit fin à ses jours en se brûlant la cervelle. Il ne se découragea point, poursuivit son voyage avec ses arabes, et, le 5 février 1874, il atteignait Oudjiji, au nord du lac Tanganika. Là, il acheta des pirogues, et descendit, pendant six mois, cette mer intérieure qui, sur une largeur de quarante lieues, s'étend du 2^e au 9^e degré sud. En cotoyant ses bords, son attention fut

souvent attirée par une sorte de hutte établie dans les grands arbres avec beaucoup de soin ; il reconnaît que ces huttes étaient des abris construits par les gorilles. Au mois de juillet il reprit terre pour reconnaître le Congo, et en janvier 1875, il arrivait à Niangwé, situé près de ce fleuve, à l'endroit où il commence à être navigable ; c'est le point le plus à l'ouest qu'aït pu atteindre Livingstone.

Le vif désir de Cameron était d'explorer ce fleuve qu'il considère comme l'artère la plus considérable de l'Afrique, mais devant se heurter à des difficultés insurmontables, vu le manque de ressources en argent et en hommes à ce moment-là, il dut y renoncer. Il voulut cotoyer ses rives, mais ses arabes s'y refusèrent. Il se dirigea dès lors vers le sud et atteignit, quelques mois après, le royaume de Kassongo, dont le roi est le plus puissant de l'Afrique centrale ; sa capitale est peuplée de 3000 femmes ; pas un homme n'a le droit d'y entrer ; les enfants mâles en sont éloignés quelques jours après leur naissance.

Les productions du sol y sont très riches ; on y trouve la banane, le maïs, le sorgho ; on y rencontre du gros bétail ; des chèvres, des poules, des zébres à l'état domestique ; un grand nombre d'animaux féroces.

Quittant le Kassongo, le jeune officier avait hâte d'arriver aux bords de l'Océan. Il y avait deux ans et demi qu'il avait quitté Zanzibar, et il était encore à 400 lieues de l'Atlantique. Il marcha avec courage pendant cinq mois ; le matériel était dans le plus triste état, et de 300 arabes de son escorte, il ne lui en restait que 50 ; 15 étaient morts dans le voyage ; les autres avaient déserté.

Le 5 octobre, des hauteurs qui entourent Bilhé, Cameron aperçut les eaux bleues de l'Atlantique. Le 15 novembre, il arrivait à Saint-Paul-de-Loanda. Il avait traversé l'Afrique centrale des rives de l'Océan indien aux bords de l'Atlantique. Il avait mis 32 mois à faire son expédition et parcouru une distance de 2,300 lieues.

Le lieutenant a été accueilli en Angleterre avec une sympathique admiration, et l'on s'impaticte déjà de lire les curieuses révélations qu'il fera sur des contrées que lui seul a parcourues. C'est tout un monde nouveau que nous allons connaître.

(Notes extraites de l'UNIVERS ILLUSTRE.)

— — — — —
Dâi crouïès chôquès.

On bon pâysan dè pè Peinthalaz avâi 'na felhie qu'êtai dein l'âdzo dè sé mariâ, mâ diâbe lo pas que la volliâvè bailli à n'on bedan, âo ouai ! et l'avâi dza apêçu que iavâi perquie on espèce dè pétaquin, lo vallet d'on maître d'état, qu'avâi lo tonaire po la racomagnâ la demeindze né, quand lè valets et lè felhiès revégnont dè sé promenâ dè pè vai la Venodze âo bin dâo bou dè Riez, iô l'allâvon po tsantolâ on bocon. Adon cé coo qu'arâi prâo volhiu férè on bet d'accordâiron avoué clilia gaupa, sé décidâ d'allâ la démandâ âo père, que n'êtai pas onna crouïe dzein,